



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.27
9 octobre 1985

FRANCAIS

QUARANTIEME SESSION

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA VINGT-SEPTIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 8 octobre 1985, à 15 heures

Président : M. de PINIÉS (Espagne)

Débat général [9] (suite)

Allocution de Son Excellence M. Julio Garrett Aillon, vice-président de la République de Bolivie

Déclarations de :

M. Harding (Jamaïque)
M. Barrow (Belize)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 30.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE M. JULIO GARRETT AILLON, VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE BOLIVIE

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va entendre la déclaration du Vice-Président de la République de Bolivie.

M. Julio Garrett Aillon, vice-président de la République de Bolivie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au vice-président de la République de Bolivie, S. Exc. M. Julio Garrett Aillon, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée générale.

M. GARRETT AILLON (Bolivie) (interprétation de l'espagnol) : Tout d'abord, je tiens à vous exprimer, monsieur le Président, la satisfaction du Gouvernement bolivien à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. C'est un hommage rendu à vous-même et à votre pays l'Espagne, qui est si proche du coeur de l'Amérique latine.

Je tiens également à exprimer au nom de la Bolivie notre profonde reconnaissance au Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour l'action importante qu'il a entreprise afin de donner une dimension internationale à l'appréhension de nos problèmes. Cette attitude vient s'ajouter aux qualités extraordinaires dont il a fait preuve pour s'acquitter de sa tâche et de ses grandes responsabilités.

Mon pays a déjà exprimé sa profonde sympathie au Mexique à la suite du drame qu'il vient de connaître et je voudrais une fois de plus exprimer toute notre solidarité et notre appui à ce grand pays frère.

Je suis venu à cette tribune rendre un hommage aux Nations Unies à l'occasion de leur quarantième anniversaire. La Bolivie était présente lors de leur création et a contribué à leur donner leur forme, qui est l'expression d'un profond désir de paix d'un monde qui sortait à peine des souffrances et des destructions de la guerre. Nous sommes ici aujourd'hui pour faire entendre notre voix, aussi modeste soit-elle, pour défendre l'esprit qui a prévalu à San Francisco et qui, pour les petites nations, représente l'incarnation du principe de l'égalité juridique de

M. Garrett Aillon (Bolivie)

tous les Etats, auxquels nous nous sommes associés et non pour être l'instrument des forts mais bien pour être la voix des faibles et des déshérités de la terre.

Je voudrais dire quelques mots des travaux d'un groupe de jeunes diplomates boliviens qui, en 1945, s'étaient engagés envers les idéaux de la révolution nationale bolivienne et qui ont signé la Charte des Nations Unies. Nous leur rendons hommage ici par l'intermédiaire de l'ambassadeur Carlos Salamanca, qui assiste à la quarantième session de l'Assemblée générale une fois de plus en tant que membre de la délégation bolivienne. Il a rendu d'éminents services à l'Organisation et à la Bolivie pendant 15 des 40 sessions de l'Assemblée générale.

Le droit américain a très certainement contribué à inscrire dans la Charte de nouvelles notions de sécurité collective et de légitime défense au Chapitre VIII, qui traite du règlement régional des différends. Le droit bolivien a également influencé la rédaction même de la Charte et a permis d'élargir les bases des relations internationales; de plus, il a contribué à ce que l'on inclue en plus d'une brève référence aux traités la notion de "justice internationale" qui figure au paragraphe 3 du préambule et à l'Article XIV de la Charte, ce qui situe à la base même de notre organisation le principe qui soutient la cause maritime de la Bolivie.

La Bolivie a toujours apporté son soutien à la reconnaissance du droit des peuples à disposer librement de leurs ressources naturelles et c'est avec fierté que je peux dire que mon pays a proposé la première résolution adoptée par les Nations Unies relative au rejet de la discrimination raciale, un principe que nous réaffirmons aujourd'hui comme nous réaffirmons notre totale condamnation de l'apartheid et notre appui sans réserve à l'émancipation de la Namibie sous les auspices des Nations Unies.

La Bolivie, en tant que membre fondateur des Nations Unies, tient à réaffirmer à l'occasion de cet anniversaire les obligations qu'elle a souscrites en vertu de la Charte et réaffirme sa totale adhésion aux buts et principes qu'elle contient.

La défense de la souveraineté nationale, le droit des peuples à l'autodétermination et le principe de la non-intervention sont la garantie de notre dignité nationale, la seule garantie qui assure notre indépendance et que nous pouvons invoquer pour ne pas devenir un pays prisonnier des grandes puissances.

Les Boliviens n'admettent pas que des intérêts étrangers, quels qu'ils soient, dictent sa conduite à notre pays. C'est aux Boliviens et à eux seuls qu'il incombe

M. Garrett Aillon (Bolivie)

de corriger leurs erreurs, de décider de leur destin et de changer de cap s'il le faut.

La Bolivie est le premier pays latino-américain invité à participer au Mouvement des non-alignés. A notre avis, le non-alignement n'est pas un quelconque neutralisme négatif; c'est plutôt une adhésion rigoureuse et constante aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et une conviction militante qui nous conduit à adopter une position de non-engagement vis-à-vis des grandes puissances mondiales.

La politique internationale de mon gouvernement s'inspire de ces concepts. Nous partageons le souci du respect rigoureux de l'indépendance politique, de l'intégrité territoriale, du droit de vivre à l'abri de toute coercition. Nous n'acceptons pas l'idée de la souveraineté subordonnée et nous nous prononçons contre la course aux armements afin d'éviter une conflagration mondiale qui réduirait notre planète en cendres.

Le Mouvement des non-alignés oeuvre pour la justice et l'équité dans les relations internationales. Il s'est prononcé aussi souvent que nécessaire en faveur de la réparation des injustices historiques, en mettant plus particulièrement l'accent sur celles qui concernent la fonction vitale des Etats. C'est dans ce cadre que le Mouvement des pays non alignés a manifesté sa solidarité constante avec la cause bolivienne qui réclame le retour vers l'océan Pacifique grâce à une voie d'accès souveraine et utilisable.

La Bolivie, de par sa situation géographique au centre de l'Amérique du Sud, se trouve au coeur de trois bassins hydrographiques du continent. C'est un pays de contact entre les cinq républiques limitrophes de son territoire. Cette position géographique de la Bolivie exige donc de toute façon qu'elle dispose de sa propre voie d'accès au Pacifique. Lorsqu'en 1825 mon pays est devenu une république indépendante, elle disposait d'un littoral sur lequel elle a exercé sa pleine souveraineté pendant plus d'un demi siècle et dont elle a été dépouillée à la suite d'une guerre de conquête. Mon pays n'a jamais renoncé et ne renoncera jamais à son droit d'accès à la mer, dans l'intérêt d'une meilleure entente avec les nations.

Nous disposons de la solidarité de la communauté internationale. Les pays membres de l'Organisation des Etats américains ont pendant les six dernières années réaffirmé qu'il est

M. Garrett Aillon (Bolivie)

"... de l'intérêt permanent de l'hémisphère de trouver une solution équitable grâce à laquelle la Bolivie puisse obtenir un accès souverain et utilisable à l'océan Pacifique."

Je saisis donc cette occasion pour remercier du haut de cette tribune les 130 pays qui ont apporté leur appui solidaire et fraternel à la cause maritime de la Bolivie.

M. Garrett Aillon (Bolivie)

La Bolivie désire à présent se tourner vers l'avenir et tirer un trait sur une histoire malheureuse pour écrire une nouvelle page de paix et de compréhension. C'est dans cet esprit qu'elle réaffirme qu'elle est disposée, comme par le passé, à dialoguer avec le Chili dans le cadre de la demande et des résolutions de l'Organisation des Etats américains (OEA) et compte tenu des conditions minimales acceptées par les parties pour assurer la recherche, de bonne foi, d'un accord pragmatique qui tienne compte des intérêts réciproques des pays intéressés sans compromettre le patrimoine territorial de la Bolivie.

La Bolivie souscrit à tous les moyens de règlement multilatéral des différends, conformément aux principes de la Charte, sans négliger pour autant les solutions bilatérales, consciente qu'il existe une relation de réciprocité entre ces deux moyens de règlement, lesquels ne s'excluent pas mais se complètent.

A une époque qui n'était pas encore marquée, comme aujourd'hui, par l'équilibre de la terreur et le spectre de la destruction nucléaire, le président Victor Paz Estenssoro, s'adressant à l'Assemblée générale en 1963, a déclaré :

"Il est nécessaire de nous avancer dans le sens de l'interdiction totale des armes nucléaires et le désarmement général et complet, pour en arriver, finalement, à éliminer la guerre." (A/PV.1252, p. 6)

Il a ajouté que les grandes puissances semblaient avoir davantage confiance dans la force que dans le droit.

Lorsqu'on fait le bilan des 40 années d'activité des Nations Unies, on constate que ces remarques sont toujours valables.

Il faut que tous les Etats Membres contribuent de manière résolue à une campagne de désarmement en faveur de la paix et de la survie de l'humanité. Les ressources libérées par l'arrêt de la course aux armements devront servir à élever le niveau de vie de l'immense majorité, qui se débat encore dans les difficultés créées par leur retard, l'ignorance et la faim.

Toutes les 24 heures, le monde dépense près de 2,14 milliards de dollars pour la course aux armements. Il est difficile d'évaluer la dose de souffrance, d'insécurité et de misère qui pourraient être évitées avec cet argent dans n'importe quel pays pauvre de la planète, tout comme il est difficile d'évaluer la somme de chagrin, d'annihilation et de mort qu'il est capable de déchaîner sur terre. Et quand on pense à cette réalité terrible et terrifiante, le plus

M. Garrett Aillon (Bolivie)

effrayant, c'est l'inconscience morale de ceux qui jouent avec la faim des peuples et la survie de l'homme.

Il existe un sentiment d'insécurité face à la déstabilisation provoquée par l'ingérence étrangère en Amérique centrale. Mon gouvernement estime que les causes de cette crise prolongée résident dans les structures économiques et sociales injustes, et il fait observer que la militarisation croissante de la région aggrave encore cette crise. La Bolivie tient à faire l'éloge des efforts déployés par les pays du Groupe de Contadora pour trouver des solutions pacifiques et négociées grâce à la signature de l'Accord de paix et de coopération, et elle fera en sorte cet instrument assure la sécurité de la région, dans le cadre de l'autodétermination et du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

Mon gouvernement réitère son appui à la cause de la République argentine, qui souhaite recouvrer sa souveraineté sur les îles Malvinas, et tient à exprimer la préoccupation que lui inspire le déploiement d'armes nucléaires sur ces îles, en violation des traités en vigueur. Comme elle l'a déjà déclaré en diverses occasions, la Bolivie est partisan d'un règlement pacifique et négocié entre l'Argentine et le Royaume-Uni, dans le cadre des bons offices du Secrétaire général des Nations Unies.

Mon pays a accueilli avec intérêt les propositions de l'Union soviétique en vue de freiner la course aux armements et déployer collectivement des efforts en vue d'éliminer les guerres et les conflits locaux. Nous pensons également que les propositions à long terme présentées par les Etats-Unis peuvent contribuer à améliorer le climat des négociations qui doivent avoir lieu entre les grandes puissances en vue de parvenir à un accord qui renforce la stabilité stratégique et la dissuasion, aux fins d'un accord équitable et permanent.

Mon gouvernement rejette toute intervention et occupation militaires par des forces étrangères, où qu'elles se produisent. C'est pourquoi il condamne l'occupation militaire des territoires de l'Afghanistan, du Kampuchea, de Chypre et du Liban, et renouvelle son appui aux activités entreprises par le Secrétaire général dans ce domaine.

Mon pays est également préoccupé par la persistance des tensions et des affrontements dans les zones de conflit du Moyen-Orient. Mon gouvernement appuie

M. Garrett Aillon (Bolivie)

le droit du peuple palestinien à l'autodétermination; d'autre part, il reconnaît le droit d'Israël à disposer de frontières sûres et reconnues; enfin, il exhorte l'Iran et l'Iraq à mettre fin aux hostilités et à mettre en train un processus de pacification, sous l'égide des Nations Unies.

En rappelant que l'un des principes fondamentaux de l'Organisation est celui de l'universalité, mon pays estime qu'il conviendrait que les deux Corées deviennent Membres de l'Organisation, et se félicite de la reprise de leurs entretiens.

Le Gouvernement bolivien partage entièrement la préoccupation de la communauté internationale à propos de la nécessité pressante de prévenir, de sanctionner et d'empêcher la production illégale, le trafic et l'usage illicite des stupéfiants, qui constituent une menace pour la santé publique des peuples et de la jeunesse en particulier.

Avec la même détermination, le même sens des responsabilités et le même courage dont il a fait preuve dès le début de son mandat pour faire face à la réalité économique et politique du pays, mon gouvernement se propose à présent d'entreprendre, par tous les moyens dont il dispose, une lutte pour faire front au trafic des stupéfiants, animé de la force morale née de sa conviction qu'il est nécessaire d'empêcher la dégradation de la dignité et de la valeur de la personne humaine et d'éviter la corruption institutionnelle qui risquerait de compromettre la sécurité même de l'Etat.

De par sa nature, le trafic des stupéfiants s'est transformé en une activité criminelle de caractère international qui, nécessairement, exige la mise en oeuvre d'une action également internationale, efficace et urgente. Cette entreprise doit bénéficier de toutes les ressources nécessaires si l'on veut combattre ce crime contre l'humanité.

Il n'est pas raisonnable de faire porter la responsabilité principale de la lutte contre cette activité criminelle aux pays producteurs, quand on sait que la production est en fait fonction de la demande des pays consommateurs de stupéfiants.

La Bolivie est disposée, dans son propre intérêt, à s'attaquer à la racine même du problème grâce à une nouvelle approche conceptuelle et opérationnelle qui établirait clairement que la responsabilité de la lutte contre le trafic des stupéfiants incombe à la communauté internationale et que les pays consommateurs doivent être les acteurs principaux de ce combat.

M. Garrett Aillon (Bolivie)

Il n'est pas rationnel de demander à un gouvernement qui recherche une solution à ses problèmes économiques au prix d'énormes sacrifices, de consacrer en même temps ses maigres ressources à une lutte isolée contre le trafic des stupéfiants. Il faut reconnaître que les limitations d'ordre économique et technique peuvent affecter l'efficacité de la lutte contre les stupéfiants. En dépit de ses propres difficultés, la Bolivie a néanmoins entrepris une vigoureuse campagne d'élimination des cultures non traditionnelles et excédentaires des plantations de feuilles de coca, campagne qui fait partie d'un programme intégral mis en oeuvre dans le cadre de ses engagements internationaux.

M. Garrett Aillon (Bolivie)

La Bolivie est une nation qui souffre de ce fléau. Nous affirmons que l'internationalisation de la lutte contre le trafic des stupéfiants dans le cadre des Nations Unies, proposition qui bénéficie de l'appui vigoureux du Président du Venezuela, M. Jaime Lusinchi, pourrait être l'une des tâches principales de l'Organisation dans la prochaine décennie, conformément aux buts et principes de la Charte qui visent à encourager la coopération internationale pour le règlement de problèmes d'ordre social ou humanitaire, surtout lorsqu'ils sont aussi graves que celui du trafic des stupéfiants.

C'est dans ce contexte que la Bolivie a appuyé vigoureusement la convocation d'une conférence ministérielle, en 1987 par les Nations Unies, chargée d'examiner les éléments juridiques, institutionnels et éducatifs concernant le trafic illicite international des stupéfiants.

Il faut dans ce domaine trouver de nouveaux mécanismes, novateurs et pragmatiques, pour la lutte internationale contre la drogue. C'est pourquoi il serait bon à cette fin d'envisager la création d'un fonds économique international, alimenté principalement par les pays "consommateurs", et qui servirait à l'achat des feuilles de coca dans les endroits où elles sont cultivées afin d'empêcher que cette production ne tombe entre les mains d'organisations criminelles et qu'en même temps l'on puisse mettre en place un système mondial de contrôle de la matière première sans pour autant porter préjudice à l'économie des cultivateurs. Ce serait la manière la plus directe et la plus immédiate de s'attaquer aux racines de ce fléau dans les pays producteurs. Cela devrait évidemment être combiné à une politique active favorisant la recherche de cultures de substitution à celle de la feuille de coca.

La communauté internationale sait que le maintien de la paix et la survie de la démocratie dépendent du développement et du bien-être des peuples des régions déshéritées de notre planète. Si l'on examine la situation économique mondiale, on constate alors que les années 80 pourraient bien être considérées comme une décennie perdue pour le développement si d'importantes mesures économiques ne sont pas rapidement adoptées pour alléger les pressions de la dette extérieure sur la structure économique et sociale d'un grand nombre de pays en développement. On a déjà souligné la gravité de la situation à laquelle la plus grande partie des pays du tiers monde doivent faire face dans le cadre des obligations que leur impose le service d'une dette extérieure qui, d'après les statistiques publiées par la Banque

M. Garrett Aillon (Bolivie)

internationale pour le développement, est passée de 20 800 à 310 000 millions de dollars entre 1970 et 1984.

Comme l'a illustré de façon très frappante le récent rapport de la Banque interaméricaine de développement, le service de la dette des pays d'Amérique latine représente le double des paiements des réparations de guerre que les alliés avaient imposées à l'Allemagne en 1919 et que ce pays, dans les années 20, a ensuite refusé d'honorer. Enfin, le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) vient de nous rappeler que le service de la dette extérieure de l'Amérique latine représente plus de 5 p. 100 de son produit intérieur brut. En effet, l'on sait très bien que le simple paiement des intérêts représente plus de 100 milliards de dollars par an.

Face à cette situation, l'Amérique latine constate avec désespoir l'insensibilité de certains pays développés et de certaines organisations internationales de crédit qui ne sont pas conscients des dimensions sociales du problème ou qui agissent en s'inspirant uniquement de critères mercantilistes sans vouloir envisager ni rechercher d'autres types de solutions. Si on prenait en considération les divers aspects du problème de la dette, on constaterait qu'il est urgent de procéder à un nouvel examen des politiques relatives à leur remboursement. Il faut envisager des délais plus longs et des taux d'intérêt plus bas ou préférentiels pour les pays en développement et des coûts financiers seraient alors supportés par la communauté financière internationale selon des critères à déterminer. Le rééchelonnement de la dette sur plusieurs années, la création de services internationaux pour subventionner les intérêts et un rapport direct entre le service de la dette et les fluctuations des prix internationaux, sans exclure dans certains cas la suppression pure et simple de certaines dettes, sont autant de mesures directes qui pourraient être le complément nécessaire à toute solution durable du problème de la dette.

Il convient cependant de lancer un avertissement : quelles que soient les mesures que l'on pourrait adopter pour régler la crise de la dette, elles ne suffiront pas à relancer le processus de développement si l'on n'envisage pas en même temps une action concertée destinée à stimuler le développement grâce à un courant croissant de ressources financières vers les pays endettés.

C'est pourquoi le changement d'approches annoncé par les Etats-Unis relatif à la dette extérieure de l'Amérique latine pourrait peut-être amorcer un virage dans

M. Garrett Aillon (Bolivie)

la crise financière que traverse cette région et laisser entendre que l'on aurait accepté l'argument selon lequel les politiques orientées vers le développement permettraient à la région de trouver des moyens plus efficaces de s'acquitter des énormes obligations contractées en vertu de la dette extérieure, compte tenu des politiques d'austérité que le Fonds monétaire international a exigées jusqu'à présent. L'initiative américaine impliquerait un assouplissement de la politique régulatoire du FMI et la Banque mondiale et les banques commerciales seraient utilisées comme pourvoyeurs de nouvelles ressources, ce qui permettrait aux pays latino-américains endettés de réamorcer leur développement économique.

Pourtant, nous sommes préoccupés par l'éventualité d'un resserrement de l'économie américaine dans les mois à venir, qui pourrait avoir des conséquences très graves sur les pays en développement, dans lesquels se répercutent les mesures protectionnistes du nord qui asphyxient leur économie en limitant leurs possibilités d'exportation et donc leur capacité de paiement.

Le moment est venu de faire le bilan et de réfléchir sérieusement sur cette question. L'Amérique latine est la seule région sous-développée de l'Occident. Stimuler et aider son développement est le seul moyen d'éviter les troubles économiques et sociaux dans la région. L'anarchie a toujours été, en Amérique latine, l'antichambre de la dictature et nous n'avons d'autres solutions que de montrer, exemples concrets et rapides à l'appui, que la démocratie peut libérer les peuples de la misère et de l'ignorance.

L'événement le plus décisif et le plus important de notre siècle a été l'éveil grandiose des nouvelles nations d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. La décolonisation a été le fruit de la volonté commune internationale, née de l'après-guerre, au sein des propres réalités de la puissance coloniale. Ne pourrait-on pas voir apparaître aujourd'hui la même volonté et le même consensus international qui amèneraient une profonde modification des structures économiques mondiales? Les pays prêteurs ne pourraient-ils pas admettre que la dette extérieure pourrait un jour devenir un facteur de changement dynamique dans l'ordre mondial et économique et hâter la prise de conscience, par les peuples, de l'injustice internationale du système? Au-delà des dogmes, des mythes et des paradis, la dette extérieure est actuellement le grand catalyseur de la volonté de transformation des peuples.

M. Garrett Aillon (Bolivie)

Et cette volonté vient s'exprimer ici, devant cette tribune des nations, et se transforme en une marée que l'on ne peut contenir. En cette heure difficile de la vie internationale, le choix est très clair. Ou bien les mécanismes du pouvoir mondial modifient les règles du jeu de l'ordre économique par une volonté internationale commune, comme celle qui existait après la seconde guerre mondiale pour liquider le colonialisme, ou bien le monde se verra entraîné dans une hécatombe financière dont les conséquences politiques ne pourront être évitées.

Cette hécatombe a déjà commencé. Je parle précisément au nom d'un pays qui se trouve au coeur même de la tourmente de la crise internationale.

La Bolivie est actuellement le pays dont le taux d'inflation est le plus haut du monde. Si le gouvernement que préside Víctor Paz Estenssoro n'avait pas mis en oeuvre une nouvelle politique économique, l'hyperinflation, selon toutes les prévisions, aurait atteint, à la fin de l'année 44, 000 p. 100. Ce simple chiffre illustre à lui tout seul l'abîme dans lequel serait tombé le pays.

La chute des prix des produits de base d'exportation résultant de la dernière récession mondiale s'est traduite pour la Bolivie par une baisse d'environ 20 p. 100 du produit intérieur brut. Si l'on tient compte de l'accroissement démographique et de l'effet négatif des courants inflationnistes, on peut affirmer que le revenu national par habitant est tombé de près de 30 p. 100, en deux ans seulement, de 1983 à 1985.

Cette contraction économique a touché les secteurs économiques et sociaux les plus importants. Les mines, en régression marquée, ont accusé une réduction de leurs exportations de plus de 25 p. 100 par rapport à 1977. Dans le secteur agricole, où travaillent les deux tiers de la population, on a constaté des réductions du même ordre de grandeur au cours de la même période. Les secteurs de la construction et de la manufacture ont connu une baisse de 20 p. 100. Le chômage et le sous-emploi urbains touchent actuellement environ 40 p. 100 de la population urbaine active. Entre 1982 et 1984, les exportations dans leur ensemble ont baissé de 50 p. 100, ce qui s'est traduit par une chute brutale du rythme de développement intérieur.

A la fin de 1984, la dette extérieure publique et privée de la Bolivie était estimée à 4 693 millions de dollars. La valeur des exportations au cours de cette année représentait approximativement quelque 780 millions de dollars alors que les importations atteignaient 520 millions de dollars. Entre-temps, le service de la

M. Garrett Aillon (Bolivie)

dette extérieure en 1984 avait atteint un total de 804 millions de dollars, une somme que, sur le plan arithmétique, l'Etat bolivien n'était, matériellement parlant, pas à même de verser.

Quel est le pays qui pourrait surmonter de telles calamités sans traumatisme politique? Pourtant, la Bolivie a sauvé la démocratie et une fois de plus le courage et l'âme du peuple bolivien ont été mis à l'épreuve dans l'adversité. Ainsi que l'a dit le président Paz Estenssoro, "pour détruire toutes les chimères mais pas l'espérance qui se doit garder toujours vivante, pour relever le défi lancé au malheur, nous pouvons assurer qu'il ne servirait à rien de vivre en démocratie si en même temps, dans ce cadre, la nation meurt de faim".

Face à un pays détruit par la pauvreté causée par la récession mondiale, qui s'est traduite par une baisse du prix des minerais qu'il exporte, la mission qui incombait au gouvernement et à tous les Boliviens était de renverser ce comportement économique. Sans quoi, une calamité aux conséquences indescriptibles aurait été inévitable. Conscient de cette responsabilité, mon gouvernement a mis en oeuvre une nouvelle politique économique impliquant des mesures d'austérité et des ajustements mais qui suppose également une meilleure utilisation des ressources et des systèmes de production.

Le président Paz Estenssoro, exprimant la volonté de la Bolivie de ne pas se rendre, ne reculera pas face aux forces qui, hier, n'ont pas hésité à détruire le pays pour détruire le système. A son avis, "il n'existe aucune formule pour résoudre la terrible crise qui ébranle la Bolivie, si ce n'est de mettre en commun les valeurs morales et le travail inlassable de tous, permettant ainsi d'augmenter la richesse d'exportation, de bien administrer les faibles ressources économiques et financières, de faire une pause dans la lutte sociale et de nous convaincre qu'il n'y aura pas de renaissance pour la République, si nous ne comprenons pas la dimension de la catastrophe et le peu de remèdes efficaces dont nous disposons pour renverser cette terrible situation".

Ce serait une triste ironie qu'au moment où la Bolivie redouble de sacrifices pour s'aider elle-même, la communauté internationale refuse d'appuyer ses efforts. Mon peuple est en train de faire en ce moment un énorme effort de renoncement pour surmonter la crise et consolider sa communauté politique démocratique. Nous savons que nous ne sommes pas seuls et que les représentants ici réunis et leurs

M. Garrett Aillon (Bolivie)

gouvernements respectifs transformeront cette assemblée en l'instrument le plus actif de coopération et de solidarité internationales.

Au nom de ma patrie, au nom de la Bolivie, je tiens à dire que je suis profondément convaincu que le monde saura laisser de côté ses différends pour comprendre enfin que la paix est inséparable du bien-être des peuples, que la misère est la négation de la vie et qu'il n'existe pas de pire dépendance que la pauvreté. Ayons le courage de proclamer, comme on l'a d'ailleurs déjà fait ici, que nous n'avons pas perdu l'espoir de transformer la vie et de transformer le monde et qu'ici, aux Nations Unies, au terme de 40 années, l'on n'a pas perdu foi dans l'esprit de San Francisco lorsque, en 1945, les feux de la victoire semblaient annoncer une nouvelle aube pour l'humanité.

M. HARDING (Jamaïque) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom de la délégation de la Jamaïque, je saisis cette occasion pour vous féliciter chaleureusement à l'occasion de votre élection à la présidence de cette quarantième session de l'Assemblée générale. Il est bon qu'en cette importante année anniversaire des Nations Unies, l'Assemblée générale ait à sa présidence un diplomate chevronné de votre envergure qui, au cours de nombreuses années, a rendu des services éminents à l'Organisation des Nations Unies.

Je saisis également cette occasion pour exprimer nos remerciements à votre prédécesseur, l'ambassadeur Paul Lusaka, de la Zambie, pour la manière remarquable dont il a présidé l'Assemblée générale pendant sa trente-neuvième session.

L'année dernière a vu se dérouler toute une série d'événements qui ont suscité à la fois le désespoir et de faibles lueurs d'espoir. Au cours de l'histoire, certaines années ont été marquées par quelque événement important ou par une série d'événements qui les ont rendues mémorables. Nous nous souviendrons sans doute de l'année passée comme d'une année mémorable du fait du nombre et de l'envergure des désastres qui se sont abattus en différents endroits et sous différentes formes. Nous nous souvenons avec tristesse de la sécheresse et de la famine en Afrique, de la catastrophe de Bhopal, de nombreuses catastrophes aériennes et ferroviaires et du tremblement de terre tragique qui a frappé la ville de Mexico le mois dernier, événements qui se sont tous traduits par des souffrances, par la mort et la dévastation. Ils ont tous démontré la fragilité de la condition humaine et le degré de notre vulnérabilité devant des coups dévastateurs dus à des catastrophes naturelles ou à des défaillances techniques. Il ne faut pas ignorer que ce sont les difficultés de ce genre qui soulignent souvent le lien commun qui unit l'humanité et replace dans sa vraie perspective les clivages qui nous divisent. Cela s'est reflété dans l'avalanche d'expressions, tant verbales que tangibles, de sympathie, de solidarité et d'appui du monde en général à l'égard du peuple de chaque nation sinistrée. La Jamaïque, une fois encore, fait part de ses condoléances aux gouvernements et aux peuples affectés.

Les Nations Unies ont participé à des opérations de secours aux sinistrés par l'entremise du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (UNDRO), mais l'expérience récente a montré combien il importe d'être prêt et d'avoir des services d'urgence efficaces en même temps qu'une coordination

M. Harding (Jamaïque)

générale dans les efforts de secours. Nous sommes persuadés que c'est là un domaine où la coopération internationale doit être développée, et nous insistons pour que l'on envisage de renforcer le potentiel des Nations Unies dans ce sens.

Sur une scène plus large, la situation internationale est encore lourde de tensions et d'incertitudes, même si certains événements de l'année dernière ont suscité une certaine mesure d'optimisme. Nous sommes encouragés par la reprise du dialogue entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, par la reprise des négociations bilatérales sur le contrôle des armes et par l'accord sur une réunion au sommet entre les dirigeants de ces deux pays à Genève, le mois prochain. Nous estimons que c'est une occasion importante qui permettra d'instaurer une meilleure compréhension et des relations plus stables. L'enjeu est grand à cette réunion qui affecte l'atmosphère générale dans les affaires étrangères et les perspectives du futur. Nous espérons qu'une démarche constructive et un esprit constructif seront présents de part et d'autre, de telle sorte que les résultats auxquels on aura abouti puissent ouvrir une nouvelle ère dans les relations entre l'Est et l'Ouest.

Cela donnerait également de l'élan aux progrès dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement où les résultats sont plutôt maigres pour l'instant. La prolifération constante des armes nucléaires augmente la menace toujours présente qu'elle porte à notre existence même. La Jamaïque réitère sa conviction que le processus du désarmement nucléaire devrait commencer, et devrait commencer par un accord sur une interdiction complète des essais nucléaires. A notre avis, cela nous permettrait de faire des progrès dans le domaine des armes nucléaires et engendrerait également un climat propice au progrès en ce qui concerne le contrôle des armements pour d'autres catégories d'armes. Dans un monde où la souffrance et la mort imputables aux privations sont portées si vivement à notre attention, notamment ces derniers temps, il est honteux de consacrer une si grande partie des ressources mondiales à la production et à l'achat d'armements. Une estimation récente des dépenses mondiales consacrées aux armements donne le chiffre réel de 1 000 milliards de dollars, condamnation étonnante des priorités du monde d'aujourd'hui. Les leçons du passé nous ont appris les limites de la puissance militaire. Ce dont on a besoin à notre époque, ce sont des conditions de paix et de bien-être économique qui soient les véritables fondements de la sécurité. Nous devrions orienter nos énergies et nos ressources collectives dans cette direction.

M. Harding (Jamaïque)

Le temps passe et l'on n'a pas fait suffisamment pour relever les défis qui nous sont lancés et les problèmes qui se posent. Nous nous réunissons dans cette assemblée au fil des ans et exprimons nos espoirs communs pour un monde meilleur et plus sûr au-delà de l'étroite vision des intérêts nationaux, et pourtant nous ne permettons pas les accommodements politiques et les ajustements qui les concrétiseraient. La coopération internationale doit fonctionner efficacement si nous voulons la maintenir et l'accroître. Des tendances inquiétantes montrent que des forces sont en jeu qui visent à limiter l'étendue de l'action internationale et à éviter une optique multilatérale pour traiter des problèmes importants actuels. Il importe donc de pouvoir montrer des résultats et des progrès dans le cadre des nombreux problèmes auxquels se heurte la communauté internationale si l'on veut renforcer la foi en nos institutions multilatérales.

Un problème qui fait l'objet d'un consensus naissant en faveur d'une action internationale est la situation en Afrique du Sud. Les événements de cette dernière année ont exacerbé la question. Plus de 700 personnes auraient perdu la vie dans les remous persistants qui perturbent ce pays et il faut que les oppresseurs sachent bien que le peuple ne renoncera pas à sa lutte, même devant les tactiques meurtrières de ce régime. Les massacres, les arrestations massives, l'exil et la détention n'ont pas réussi à endiguer la vague de résistance. Il n'y a qu'une seule solution. Il faut démanteler le système d'apartheid et le remplacer par un ordre fondé sur l'égalité des droits pour tous les Sud-Africains. On ne saurait réformer l'apartheid; il faut le détruire. On ne saurait accepter des ajustements superficiels et des changements symboliques. Pendant des années, le régime a rejeté avec opiniâtreté et arrogance les demandes de changements fondamentaux. A présent, il commence à ressentir la pression exercée à la fois par le soulèvement intérieur et par les sanctions que l'extérieur lui impose ou menace de lui imposer. La Jamaïque a fait valoir pendant longtemps que les sanctions économiques prises par la communauté mondiale étaient un élément indispensable à l'introduction du changement en Afrique du Sud. Nous sommes encouragés de voir que les gouvernements qui avaient hésité jusqu'à présent à adopter des sanctions économiques commencent à s'acheminer dans cette direction. Les mesures annoncées, aussi limitées soient-elles, sont un bon début. Mais il faudra bien davantage pour convaincre le régime d'Afrique du Sud de la volonté véritable de la communauté

M. Harding (Jamaïque)

internationale à propos de cette question. C'est pourquoi nous attendons avec impatience l'adoption d'autres mesures pour limiter les investissements et les courants de capitaux en Afrique du Sud ainsi que de plus larges restrictions dans les relations économiques.

M. Harding (Jamaïque)

La Jamaïque estime qu'il importe de ne pas hésiter à prendre des mesures de grande portée. Le moment est venu pour la communauté internationale d'agir, et d'agir de manière décisive. Entre-temps, nous souhaitons renouveler notre appui à ceux qui luttent à l'intérieur du pays de manière si courageuse et affirmer notre solidarité avec eux.

Il ne s'agit pas d'une simple question d'oppression et d'injustice à l'intérieur de l'Afrique du Sud. La paix est menacée. L'Afrique du Sud continue de perpétrer des actes flagrants d'agression contre les Etats africains voisins et de promouvoir la subversion et la guerre civile dans d'autres pays. Au cours de l'année passée, elle a ajouté à ses actes d'agression brutaux et éhontés une série d'attaques contre l'Angola et le Botswana. Elle ne montre aucun respect pour la légalité et les droits souverains des Etats africains de la région.

La même situation se répète en Namibie. Le mépris de l'Afrique du Sud à l'égard du droit international et des droits de la population du territoire est stupéfiant. Par sa mauvaise foi et sa duplicité, le régime a contrecarré tout effort en vue d'une solution négociée. Le plan adopté sur l'initiative du Groupe de contact occidental et élaboré de manière très minutieuse en 1978 a été saboté par la duplicité de l'Afrique du Sud. Elle a apparemment entrepris l'exécution de son propre plan pour le territoire en nommant une administration fantoche.

De toute évidence, il faut entreprendre une action contre l'Afrique du Sud sur cette question. Nous avons un devoir à l'égard du peuple namibien et les Nations Unies ont une responsabilité directe à son égard en tant qu'autorité juridique légale du territoire. Par conséquent, la communauté internationale devrait examiner d'urgence les mesures à prendre. Nous estimons qu'il est nécessaire que le Conseil de sécurité se réunisse à nouveau dans un proche avenir pour examiner les mesures collectives qu'il doit prendre pour s'acquitter de ses responsabilités et veiller à l'exécution de ses résolutions.

Dans notre propre région, les problèmes de l'Amérique centrale continuent de nous préoccuper grandement. Au cours de l'année écoulée, les combats ont continué mais nous sommes encouragés par la diplomatie patiente et persévérante du Groupe de Contadora qui continue de bénéficier de la confiance et de l'appui de la communauté internationale dans sa quête d'une solution pacifique aux conflits qui existent entre les Etats de la région. L'engagement régional de trouver une solution a été renforcé par l'initiative relative à la mise sur pied d'un groupe d'appui de

M. Harding (Jamaïque)

quatre membres destiné à aider à atteindre les objectifs de Contadora. La Jamaïque appuie pleinement ces efforts. Nous nous félicitons particulièrement des résultats de la réunion du Groupe de Contadora et des ministres des affaires étrangères d'Amérique centrale qui a eu lieu les 12 et 13 septembre dans la ville de Panama et au cours de laquelle un accord a été conclu sur un calendrier de négociations pour le projet d'acte relatif à la paix et à la coopération en Amérique centrale qui pourra peut-être être mené à bien avant la fin du mois de novembre. Nous espérons que toutes les parties auront signé l'instrument et seront disposées à en appliquer les dispositions sans réserve.

La situation au Moyen-Orient continue de retenir notre plus grande attention. Les questions fondamentales sont bien connues. Nous pensons que les éléments d'un règlement global ont été identifiés depuis longtemps et qu'ils bénéficient de l'acceptation internationale en général. Il s'agit du retrait d'Israël des territoires arabes occupés depuis la guerre de 1967, de la reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens et de la reconnaissance du droit de tous les Etats de la région de vivre dans la paix et la sécurité à l'intérieur de frontières reconnues.

De nouvelles initiatives, telles que celles proposées par le roi Hussein de Jordanie, créent de nouvelles possibilités qui devraient être explorées à titre de base pour des négociations de paix. Nous ne saurions ignorer les actions qui ajoutent d'autres obstacles à la quête de la paix et contribuent à un climat de tension, d'instabilité et d'insécurité dans la région. Nous rejetons l'assertion de n'importe quelle autre doctrine d'après laquelle les droits souverains d'un Etat tiers peuvent être ouvertement violés en réponse à une injustice perçue ailleurs. Par conséquent, nous déplorons l'attaque effectuée par Israël en violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Tunisie.

Dans d'autres domaines d'affrontement régional, malheureusement, il n'y a guère eu de progrès l'année passée. La guerre entre l'Iran et l'Iraq continue de faire violence sans perspective immédiate de paix, mais il importe que la situation ne soit pas considérée comme désespérée. Nous continuons de prier instamment le Secrétaire général de recourir à ses bons offices pour agir en tant que médiateur entre les parties.

Pour ce qui est de Chypre, il est nécessaire d'encourager de toutes les manières possibles le Secrétaire général et d'appuyer les efforts tentés pour

M. Harding (Jamaïque)

relancer les entretiens intercommunautaires et éviter l'imposition d'une solution de fait accompli.

Malheureusement, la situation n'a guère changé au Kampuchea et en Afghanistan et nous devons renouveler l'appel en faveur du retrait des forces étrangères des pays respectifs. Nous déplorons vigoureusement les atrocités et les violations des droits de l'homme qui se sont produites et dont nous avons eu connaissance.

Nous notons avec intérêt que, sur la péninsule coréenne, des contacts bilatéraux entre les deux Corée ont commencé; nous espérons que ces contacts préliminaires se développeront en un dialogue fécond susceptible de contribuer à l'atténuation des tensions dans la région et à l'établissement de relations pacifiques futures.

J'en viens maintenant aux questions de coopération économique internationale.

La communauté internationale doit examiner de très près la série d'événements qui ont marqué les pays en développement ces dernières années. Toutefois, lorsqu'on se penche sur les problèmes du tiers monde, les éléments d'une solution sont clairs. Mais il n'y a pas de panacée à court terme. Les pays en développement ont besoin de temps. Nous avons besoin de ressources. Nous avons besoin de temps pour effectuer des changements structurels importants et pour les renforcer. Certains de ces changements sont dictés par les difficultés économiques graves des dernières années, et d'autres par une politique générale consciente. Nous avons besoin de ressources pour atténuer les difficultés liées à ces changements et pour mettre en place des apports productifs dont a besoin le développement à long terme de nos économies.

Je dis que la communauté internationale a besoin d'examiner les événements qui se sont déroulés ces dernières années pour une bonne raison. Le bilan montre que les pays en développement ont consenti des efforts considérables pour venir à bout de leurs problèmes. Le fait que nos économies continuent de connaître la crise est attribuable aux problèmes presque insolubles auxquels nous nous heurtons; cela ne reflète pas le sacrifice et les efforts que les peuples et les gouvernements du tiers monde ont consentis ces dernières années.

Ces problèmes et le sort de nos pays ont été exacerbés grandement par la persistance des conditions économiques internationales défavorables. La reprise économique dans les pays industrialisés, qui est cruciale pour le bien-être général de l'économie mondiale et, plus particulièrement, pour les perspectives

M. Harding (Jamaïque)

d'exportation des pays en développement, a été inégale et semble maintenant en perte de vitesse. Cela est particulièrement troublant, car en dépit de maigres bénéfices dans la production et peut-être de bénéfices plus importants dans le domaine commercial en 1984, le produit national brut par habitant dans le monde en développement est en deçà de ce qu'il était au début de la décennie.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, régions qui luttent pour maintenir le niveau de bien-être économique atteint avant le début de cette décennie troublée, le produit national brut par habitant était en 1984 presque de 9 p. 100 en deçà en de ce qu'il était en 1980 et analogue au niveau obtenu dans la région en 1977. L'on ne saurait nier le fait que la première moitié des années 1980 a été la plus difficile pour les pays en développement depuis les années de dépression de 1930.

M. Harding (Jamaïque)

Nous avons vu se produire, pendant cette période, des changements négatifs fondamentaux dans le domaine des termes de l'échange pour bon nombre de produits de base, une envolée des taux d'intérêt internationaux, des réductions sévères de prêts internationaux, et tout cela à la suite des augmentations du prix de l'énergie intervenues à la fin des années 70 et auxquelles tant de pays en développement s'efforcent toujours de faire face.

Il en est résulté des difficultés économiques de proportions inégalées dans nos pays. Il ne faut pas oublier que, dans un certain sens, ce ne sont pas les pays qui ressentent la douleur, mais les peuples. Les peuples des pays en développement ont vu baisser leur niveau de vie depuis 1980; ils ont vu leurs services sociaux réduits tandis que la récession internationale et d'autres secousses extérieures entraînaient des déséquilibres économiques et des bouleversements internes d'une ampleur croissante. La Jamaïque ne fait pas valoir cet argument en vain. Selon une étude de la Banque mondiale qui donne une évaluation de l'impact des bouleversements extérieurs sur la balance des paiements de certains pays en développement sélectionnés, la Jamaïque est placée en tête de liste; cela donne une idée de la gravité des conséquences qu'ont eues ces bouleversements extérieurs sur notre balance des paiements pendant la période 1979-1982.

Or malgré tout cela, nous avons vu, à tout moment, que les peuples du tiers monde ne manquaient ni de ressort ni de volonté pour venir à bout de leurs problèmes, pour s'adapter à la situation et pour aller de l'avant. Par exemple, pour ce qui est des exportations totales de l'ensemble des pays en développement, la part des produits manufacturés est passée de 15 à 50 p. 100 ces 20 dernières années. Toutefois, ce résultat est encore très éloigné de la part de la production industrielle mondiale fixée à 25 p. 100, mais il donne une idée du type de stratégie économique poursuivie. Alors même qu'ils luttent pour venir à bout des bouleversements externes, un grand nombre de pays en développement s'efforcent de diversifier leurs capacités de production et de rendre leurs économies plus efficaces. C'est ainsi que la Banque mondiale leur a d'ores et déjà consenti un prêt de quelque 4,5 milliards de dollars pour financer certains programmes d'ajustement structurel.

A un autre échelon, on a encore la preuve de la volonté des pays en développement de venir à bout de leurs problèmes dans la réduction du déficit de

M. Harding (Jamaïque)

leurs comptes d'opérations courantes cumulatifs. Les pays en développement sont presque arrivés à réduire ce déficit des deux tiers puisqu'il est passé d'un montant très élevé de plus de 105 milliards de dollars en 1981 à seulement 35 milliards de dollars en 1984. Mais même ces chiffres seuls ne rendent pas justice à l'austérité des politiques fiscales et monétaires qui ont été adoptées. La maturité et le courage des gouvernements ont été mis à l'épreuve et la résistance héroïque des peuples du tiers monde a été démontrée. Comme une personnalité éminente d'un pays industriel l'a dit :

"On ne saurait s'attendre que les citoyens du monde en développement se serrent la ceinture indéfiniment ni que les pays débiteurs continuent d'être les exportateurs nets de capitaux."

Nous pouvons affirmer clairement, par conséquent, que les deux questions clefs sont le protectionnisme et la dette. La communauté internationale doit garantir l'établissement d'un environnement commercial où n'existerait aucune barrière tarifaire et non tarifaire dressée contre les produits des pays en développement.

Il est ironique de constater que, tandis que les pays en développement s'efforcent d'élargir leur champ d'action économique en s'intéressant à des domaines tels que la fabrication de produits non traditionnels, les pressions en faveur du protectionnisme se font de plus en plus fortes dans les pays industrialisés. Mais, pour eux, la solution ne réside pas dans la production de leurs secteurs ou industries en déclin contre des marchés ou produits plus rentables du tiers monde. Les intérêts d'efficacité et d'équité sont servis au mieux quand les coûts et les bénéfices, associés aux avantages comparés versatiles, ne sont pas rendus nuls aux points d'entrée par des barrières tarifaires et non tarifaires qui pénalisent les industries et les secteurs naissants du monde en développement.

Il ne s'agit pas là d'une préoccupation abstraite. La Banque mondiale a estimé qu'un accroissement du protectionnisme suffisamment important pour produire une détérioration de 10 p. 100 des termes de l'échange vis-à-vis de l'Amérique latine et des Caraïbes coûte à notre région une somme équivalant au coût de l'intérêt réel de l'ensemble de la dette de la région. Cette situation, par conséquent, appelle une direction ferme et avisée. Le bon sens nous dit que si les pays en développement ne peuvent pas exporter, ils ne seront pas en mesure de

M. Harding (Jamaïque)

rembourser leurs dettes ni de continuer d'être un marché principal pour les exportations des pays industrialisés.

L'utilisation du capital disponible pour le remboursement de la dette qui a commencé dans les années 70 se traduit maintenant, pour les pays en développement, par des versements massifs au titre du service de la dette. L'année dernière, ces versements se sont élevés à 100 milliards de dollars. Ces versements ont, dans une grande mesure, amené les pays en développement importateurs de capitaux à transférer, en 1984, l'ensemble de leurs ressources nettes vers les pays développés. Pour l'ensemble de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, 35 p. 100 des recettes d'exportation étaient requis pour acquitter le versement des intérêts sur la dette en 1984. Dans un pays, ce chiffre s'est même élevé à 57 p. 100. Cette situation ne peut plus durer. Le problème de la dette a son origine dans de maigres ressources : nous empruntons pour compléter nos ressources et pour obtenir de plus grands bénéfices à l'avenir. Mais les événements économiques sans précédent des cinq premières années de la décennie ont engendré le besoin de souffler un peu. Des décisions difficiles doivent être prises dans l'immédiat. Ces décisions doivent être compatibles avec une tradition de fidélité envers les obligations et doivent pleinement appréhender les réalités économiques et sociales difficiles qui existent à l'heure actuelle dans de nombreux pays débiteurs. La question de la dette appelle d'urgence un traitement sympathique et judicieux, dans un cadre où l'on reconnaît qu'il ne s'agit pas simplement d'honorer ses obligations - ce que la Jamaïque s'est engagée à faire -, mais de s'intéresser réellement au problème du développement même. La Jamaïque continue d'appuyer la proposition de convocation d'une conférence internationale sur les questions financières et monétaires en vue du développement, où ces questions et d'autres questions connexes pourront être examinées comme il se doit.

C'est précisément en raison de l'existence de problèmes de cette dimension que l'on ne saurait éluder la responsabilité nationale qui nous incombe de nous montrer déterminés et créatifs dans la recherche de solutions aux problèmes du développement. De même, et ce point encore plus important doit être signalé dans cette enceinte, c'est précisément en raison de la nature internationale de ces problèmes qu'il ne saurait y avoir de renonciation à la coopération multilatérale.

Cette année, les activités des Nations Unies ont été marquées par deux événements importants : la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les

M. Harding (Jamaïque)

résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme, qui a eu lieu à Nairobi, au Kenya, et l'observation de l'Année internationale de la jeunesse.

La Jamaïque se félicite d'avoir participé à cette conférence, dont le succès est dû, en grande partie, aux efforts du Gouvernement kényen. L'adoption des stratégies d'avenir est un résultat notable, et nous insistons tout particulièrement sur l'application des programmes d'ici à l'an 2000 pour la promotion de la condition de la femme et pour son intégration totale.

M. Harding (Jamaïque)

Dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de la Jeunesse, la Jamaïque a accueilli un festival de la jeunesse qui a publié une importante déclaration.

Au nombre des réussites des Nations Unies durant ces 40 dernières années, la conclusion de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, signée à Montego Bay le 10 décembre 1982 est une réalisation remarquable à laquelle la Jamaïque s'enorgueillit d'avoir participé. J'ai le plaisir d'annoncer que lors de la date de clôture pour sa signature, en décembre dernier, la Convention comptait 159 signataires, ce qui prouve de façon évidente et irréfutable le large appui dont elle bénéficie auprès de la communauté internationale.

La Commission préparatoire chargée de la mise en oeuvre de la Convention a tenu deux réunions durant l'année, et nous sommes satisfaits de constater qu'elle progresse dans l'exécution de son mandat. Cependant, nous devons noter avec préoccupation que, sous couvert de la législation nationale, des licences sont établies afin d'octroyer des droits d'exploitation applicables à certaines parties des fonds marins internationaux. Cela est totalement inacceptable et équivaut à une contestation directe du mandat conféré à la Commission préparatoire et à un défi à la volonté de la communauté internationale. Lors de sa réunion de Genève, la Commission préparatoire a adopté une déclaration dans laquelle elle a réaffirmé que le seul régime d'exploitation de la zone et de ses ressources est celui établi par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, et elle a rejeté toute revendication, accord ou action incompatible avec la Convention sur lequel pourraient se fonder tous droits juridiques concernant la zone internationale des fonds marins qui est le patrimoine commun de l'humanité. Nous insistons à nouveau auprès des Etats Membres qui ne l'ont pas encore fait, pour qu'ils ratifient la Convention et lui apportent ainsi leur appui tangible.

Pour les Nations Unies, l'avenir est porteur de grands défis et le prix de l'inaction ou de l'échec est effroyablement élevé. En ce qui concerne le désarmement, la paix et la sécurité, la coopération économique internationale, les droits de l'homme, la protection de l'environnement, dans tous ces domaines et dans d'autres, nous avons une obligation inéluctable envers nous-mêmes et envers les habitants futurs de la planète. Ceux qui mettent l'accent sur les imperfections des Nations Unies et qui méconnaissent leurs réalisations devraient admettre qu'il n'est pas possible de faire marche arrière. Le meilleur espoir de l'humanité est

M. Harding (Jamaïque)

de persévérer dans la recherche de solutions par le biais des institutions de coopération multilatérale, car les obligations communes de l'humanité transcendent les divisions entre les Etats.

M. BARROW (Belize) (interprétation de l'anglais) : En cette occasion historique de la quarantième session de l'Assemblée générale, nous saluons le fait que l'humanité a survécu. Nous avons survécu dans notre intégrité au cours d'une période parfois difficile s'étendant de la fin de la dernière guerre mondiale au péril d'une guerre ultérieure, beaucoup plus dévastatrice. Et cela est dû, en grande partie, à notre organisation, et au succès des mécanismes de délibération à l'intérieur du système des Nations Unies, qui sont consacrés dans la Charte - mécanismes qui institutionnalisent et soulignent que la nécessité constante pour les nations de la planète Terre de vivre ensemble selon une apparente conduite civilisées doit être universellement reconnue.

Le succès des Nations Unies a été limité, sans aucun doute, car elles sont un instrument imparfait dans un monde incertain. Mais le fait même que nous ayons survécu est une raison de nous réjouir. Belize s'associe par conséquent aux autres membres de la communauté pour manifester sa gratitude à l'Organisation qui s'est efforcée d'éviter la destruction ultime de l'humanité que les capacités effrayantes de la technologie ont rendu terriblement plausible.

Nous vous félicitons, monsieur le Président, à l'occasion de votre élection unanime à la présidence de la quarantième session de l'Assemblée générale. Nous sommes pleinement confiants que vos brillantes qualités d'homme d'Etat et de médiateur dans l'exécution de vos hautes fonctions seront pleinement utilisées durant les mois à venir.

Nous tenons également à exprimer nos sincères félicitations à votre prédécesseur, M. Paul Lusaka, un grand ami de Belize, pour la façon remarquable dont il a dirigé les travaux de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale, et conduit les délibérations de cette instance durant son mandat. Nous lui souhaitons tout le succès possible dans ce qui sera sans aucun doute une éminente carrière au service de son pays, la Zambie, et de la communauté internationale tout entière.

Depuis la dernière session de l'Assemblée générale, les habitants de Belize ont exercé leur droit démocratique de choisir une autre option pour leur avenir. Ils ont choisi la croissance au lieu de la stagnation; l'expansion au lieu du

M. Barrow (Belize)

repli; l'espoir au lieu du désespoir. Ils ont choisi le parti démocratique uni, sous la direction du premier ministre Manuel Esquivel, comme nouveau gouvernement élu de Belize. Ce choix s'est effectué librement, sans coercition, sans effusion de sang, sans revendication. Les habitants de Belize ont choisi un gouvernement voué à la cause de la liberté, de l'indépendance personnelle et du développement démocratique. Ce gouvernement doit maintenant faire preuve de la hardiesse nécessaire pour traduire les convictions et les principes en réalité, inspiré par la conviction que les Béliziens sont animés du pouvoir et de la volonté de transformer leur vies et la vie de la nation.

Notre objectif le plus important est de stimuler la croissance économique et d'amener notre nation à un niveau accru d'emploi et de prospérité. En conséquence, les politiques nationales appliquées visent à donner une dignité accrue à tous les Béliziens.

Nous avons hérité d'une économie pratiquement paralysée par les entraves imposées par les insuffisances du passé ainsi que par les problèmes plus importants posés par les conditions économiques mondiales peu satisfaisantes. Nous ne prétendons pas que la tâche est facile.

Nous ne sommes pas les seuls à incriminer des facteurs extérieurs qui échappent à notre contrôle et qui sont un fléau pour tous les pays en développement. Nous constatons toujours un déclin à la fois dans les marchés et dans les prix offerts pour nos produits de base, en raison principalement des politiques protectionnistes adoptées par les pays importateurs. Notre accès à l'assistance financière internationale devient de plus en plus limité du fait de l'imposition de conditions d'emprunt et de remboursement toujours plus difficiles - et parfois inacceptables sur le plan social. Le fardeau de la dette s'alourdit avec l'augmentation des taux d'intérêts internationaux.

Tout en souscrivant pleinement au principe du respect des obligations internationales, nous encourageons la communauté financière à examiner favorablement les propositions faites en vue d'alléger le fardeau écrasant du remboursement de la dette. L'idée, déjà présentée par certains pays frères d'Amérique latine, de lier le remboursement aux recettes d'exportation, est assurément louable.

M. Barrow (Belize)

Le Secrétaire général, dans son rapport sur l'activité de l'Organisation cette année, a particulièrement mentionné la tendance de nombreux pays à recourir au protectionnisme pour régler leurs propres problèmes aux dépens d'autres pays. Nous aussi regrettons cette tendance vers le nationalisme économique et nous demandons instamment que l'on mette en place un principe juridique universel portant obligation d'encourager le développement des peuples les moins avantagés. Il faut continuer de centrer toute l'attention sur les problèmes des pays les plus pauvres et enrayer la tendance croissante au quasi-régionalisme et au bilatéralisme entre les grands pays.

Le pilier de notre développement économique est la libre entreprise; mais il est difficile, pour ceux qui veulent croire en la sagesse de ce système, d'envisager le système dans son inégalité continue - un système où les pays industrialisés refusent d'accorder l'assistance et la coopération nécessaires; où les institutions financières multilatérales tiennent compte de considérations politiques pour établir des critères d'acceptabilité; et où les gouvernements souverains s'entendent dire qu'ils doivent accepter des prescriptions macro-économiques imposées de l'extérieur ou faire face à des réductions intolérables des courants financiers émanant des institutions de prêts mondiales.

La libre entreprise devrait donc être au service du développement et ne devrait ni lancer un défi aux bases mêmes de nos économies fragiles ni être l'instrument de l'appauvrissement accru des sociétés pauvres.

Les nations en développement comme Belize, qui ont des petites économies ouvertes, doivent lutter constamment pour préserver leur indépendance et leur souveraineté, face aux réalités géopolitiques d'une coercition implicite dans un monde de plus en plus bipolarisé.

La politique étrangère de Belize, petit Etat d'Amérique centrale et des Caraïbes, doit nécessairement projeter ses intérêts nationaux, mais doit également se fonder sur les principes de coexistence pacifique, de pluralisme politique, de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres nations et de règlement pacifique des différends. Nous devons de façon vigilante et désintéressée agir en solidarité avec d'autres petits Etats qui font face aux mêmes problèmes et partagent les mêmes préoccupations.

Ce sont là les principes qui orientent les relations de Belize avec les membres de la Communauté des Caraïbes, qui partagent avec nous un patrimoine

M. Barrow (Belize)

culturel commun, une histoire commune et une expérience coloniale commune. Nous nous sommes engagés à agir avec les Etats frères des Antilles pour rendre notre groupe sous-régional plus efficace, plus intégré et plus représentatif des aspirations de notre peuple. Et nous demandons instamment la coopération des nations étrangères à la région dans l'application d'une politique propre à faire des Antilles une zone de paix.

Dans le déroulement normal des événements, il existe aussi une convergence d'intérêts avec les nations les plus importantes de notre hémisphère, notamment avec les Etats-Unis. Mon gouvernement, cependant, ne veut pas souscrire à une doctrine quelconque de déterminisme géographique. Le fait que nous nous trouvons dans la soi-disant sphère d'influence d'une puissance mondiale ne saurait dicter une limitation de la liberté d'action de Belize dans ses relations internationales, du fait d'une approbation extérieure soi-disant nécessaire.

Les relations de Belize avec les Etats voisins continentaux d'Amérique centrale se fondent sur le respect de l'autodétermination nationale, la souveraineté et le droit de tous les peuples de choisir leur propre système politique, social et économique, à l'abri de toutes menaces et pressions externes. Nous avons, cependant, de notre propre chef, décidé de souscrire pleinement aux principes de la démocratie parlementaire et nous constatons avec satisfaction une tendance marquée vers une démocratisation ou, plutôt, une redémocratisation de "notre" Amérique.

La violence qui continue de sévir en Amérique centrale et de provoquer des déplacements brutaux de populations hors de leur patrie sont regrettables et influent lourdement sur notre aptitude, en tant que nations éprises de paix, à instaurer les conditions nécessaires à un retour à la normale dans la région.

Ce problème préoccupe particulièrement mon gouvernement, parce que les migrations à travers les frontières de ceux qui fuient les conflits ont amené un flot de réfugiés à Belize, qui constituent une lourde charge pour nos ressources économiques et sociales déjà très minces et menacent de provoquer des tensions démographiques et ethniques très graves.

En outre les habitants de Belize, qui ont une histoire de développement pacifique et stable, ne peuvent rester à jamais à l'abri de l'hostilité inhérente et de la méfiance qui caractérisent l'évolution du conflit dans notre région. Nous

M. Barrow (Belize)

devons prêter attention aux tentatives que font des puissances extérieures à la région pour exploiter les conditions historiques existantes afin de tirer avantage de l'affrontement Est-Ouest.

Nous affirmons qu'une solution politique régionale est impérieuse. Nous pensons que le processus de Contadora est le meilleur moyen de régler la situation.

Au cours des 10 mois de la nouvelle administration de Belize, le Premier Ministre et les membres de son cabinet ont eu l'occasion d'entamer des discussions et des échanges de vues avec des membres du Groupe de Contadora sur les événements en Amérique centrale. Tout au long de ces discussions, s'est dégagée en leitmotiv la nécessité de mettre enfin en place des mécanismes qui assurent un règlement durable du problème régional.

Il faut maintenant que les protagonistes dans le conflit fassent preuve de la volonté politique nécessaire en signant le texte final de l'Acte de Contadora sur la paix et la coopération en Amérique centrale. Car ce n'est qu'à ce moment là que l'on pourra éliminer les divergences que des philosophies politiques et économiques artificielles ont créées entre les différentes politiques et groupes. Et c'est à ce moment là seulement que la souveraineté et l'indépendance des Etats d'Amérique centrale se trouveront renforcées et que les énergies créatrices de nos peuples seront libérées et pourront se consacrer à des activités de développement nécessaires à l'instauration de sociétés prospères et ordonnées.

Mon gouvernement ne désire pas compliquer davantage les problèmes de la région, mais compte tenu du fait qu'il y a un différend non encore réglé avec la République du Guatemala en ce qui concerne le territoire de Belize, nous considérons que la sécurité et la défense de notre patrie est notre priorité principale en matière de politique étrangère.

Le nouveau Gouvernement de Belize s'est engagé à faire preuve de réalisme et de souplesse afin qu'une solution diplomatique pacifique puisse intervenir. Nous avons, à cette fin, participé à des discussions officieuses avec des fonctionnaires du Gouvernement guatémaltèque au début de cette année, en vue d'explorer les moyens d'aboutir à une solution qui reconnaisse la souveraineté de Belize et notre droit de maintenir et de préserver intactes nos frontières actuelles constitutionnelles, tout en cherchant à donner satisfaction à certaines préoccupations de sécurité pertinentes du Guatemala.

M. Barrow (Belize)

Toutefois, il faut qu'il soit bien compris que l'indépendance de Belize est irréversible. C'est un fait pratique et juridique de la vie internationale. Chercher à prétendre le contraire aboutirait à des résultats contraires à ceux escomptés et irait à l'encontre de l'histoire. Pour réaliser un véritable progrès, les discussions et les négociations menées avec le Guatemala doivent refléter cette réalité.

Les habitants de Belize se félicitent des signes indiquant un retour à la démocratie et au gouvernement civil au Guatemala et comptent que l'administration civile fera preuve de compréhension et de souplesse dans les futures discussions.

Le prélude à des relations harmonieuses entre Belize et Guatemala est la reconnaissance de deux entités séparées, souveraines partageant une frontière commune. Toutes deux sont engagées à rechercher de meilleures conditions de vie pour leurs citoyens. Cette recherche peut être menée au mieux dans un climat de paix, de stabilité et de sécurité interne.

Des relations de bon voisinage entre ces deux pays, ainsi que la compréhension et le respect réciproques, contribueront à éliminer les barrières et la méfiance qui nous ont empêchés de vivre ensemble comme devraient le faire des voisins. Telle est la position de Belize. Nous lançons un appel aux autorités du Guatemala pour qu'elles réagissent constructivement.

En ce qui concerne un autre aspect de nos préoccupations en matière de sécurité, mon gouvernement se soucie grandement du fléau que constituent pour notre société la production et le trafic de stupéfiants et le condamne totalement.

Au cours des cinq dernières années, stimulé par le marché de consommation phénoménal en expansion constante que fournissent les Etats-Unis, Belize est devenu un producteur et un trafiquant important de marijuana. Il est inutile de nous parler de la nature insidieuse de la menace que pose cette activité aberrante - menace à nos institutions, aux dimensions morales et ethniques de notre vie nationale, à l'ordre et à la démocratie dans notre pays.

M. Barrow (Belize)

Nous avons, dans la limite de nos ressources, fait des efforts colossaux pour mettre fin à ce commerce et éliminer le danger de déstabilisation qu'il représente. Depuis le début de l'année, des opérations menées conjointement par l'armée et la police ont réussi à détruire près de 80 000 plants de marijuana et 70 000 livres de marijuana traitée. Quelque 375 personnes ont été accusées de trafic de marijuana et, jusqu'à présent, 288 ont été condamnées. Au cours des six derniers mois seulement, quatre avions immatriculés aux Etats-Unis et 10 véhicules motorisés ont été saisis par la police et confisqués par les tribunaux.

Voilà pourquoi nous trouvons décourageant d'entendre dire que Belize n'a pas réussi à éliminer la moindre culture de plantes qui peuvent servir à la préparation des stupéfiants. Le prétendre, c'est propager des informations fausses et malveillantes.

Certes, nous ne sommes pas toujours d'accord avec certains autres pays qui font la guerre aux stupéfiants en particulier sur les méthodes à utiliser dans notre campagne d'élimination. On nous a vivement recommandé de déverser, par avion, des défoliants sur les plantations de marijuana et d'utiliser des herbicides chimiques, mais nous préférons employer des méthodes manuelles d'élimination tant que nous ne serons pas convaincus - et à même d'en convaincre notre peuple - que ces méthodes ne comportaient aucun risque pour la santé ou pour l'environnement. Nous continuons nos recherches afin de savoir si tel est bien le cas.

Certains ne jugent pas cette position satisfaisante et c'est regrettable. Mais l'inégalité de puissance ne doit pas nuire au droit souverain des petits Etats d'agir de la façon qu'ils considèrent la plus conforme à leurs intérêts nationaux. Conformément à la Charte, nous rejetons le recours à la coercition qu'implique l'arrêt de toute aide ou l'adoption d'autres mesures dont on nous a menacés pour nous forcer à suivre une méthode que nous ne jugeons pas souhaitable.

Dans le contexte plus large de l'hémisphère, mon gouvernement regrette l'exclusion de Belize de l'Organisation des Etats américains. Nous espérons que les obstacles qui nous empêchent pour le moment de devenir membre à part entière de cette importante organisation seront bientôt surmontés. Nous nous en remettons à la sagesse politique des membres du Conseil permanent de cette organisation pour modifier la Charte de celle-ci de façon à tenir compte de l'esprit d'unité de l'hémisphère et du principe d'universalité envisagés par ses auteurs.

M. Barrow (Belize)

Mon gouvernement considère qu'il est impérieux, d'un point de vue international, que Belize se fasse l'avocat de la démocratie parlementaire, de la coopération mutuelle entre les Etats de la communauté mondiale et du strict respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales de ses citoyens.

Nous croyons à l'approche multilatérale pour régler certains des problèmes économiques, sociaux et politiques les plus urgents auxquels nous sommes confrontés en tant que nations et en tant que groupements politiques. A notre avis, tout abandon du multilatéralisme porte atteinte à l'efficacité des communautés politiques qui agissent de concert et empêchent les plus petits et les plus faibles d'entre nous de bénéficier d'une action conjointe. Il est particulièrement déplorable en cette année du quarantième anniversaire des Nations Unies, car la véritable raison d'être des Nations Unies, c'est l'interdépendance, comme l'indique clairement la Déclaration du 1er janvier 1942 qui crée l'alliance du temps de guerre et comme le souligne la charte Atlantique intégrée à la Déclaration de 1942, laquelle précède la Charte actuelle des Nations Unies.

Compte tenu de tout cela, Belize réitère sa fidélité envers toute les organisations régionales et internationales dont il est membre, y compris la Communauté des Caraïbes, le Commonwealth, les Nations Unies et le Mouvement non aligné. Bien que nous soyons conscients que certains ont cherché à transformer le Mouvement non aligné en une tribune dont ils se servent pour s'invectiver bruyamment et rituellement et que cette évolution est fâcheuse, mon gouvernement estime néanmoins que l'esprit de Bandung - dont les principes ont animé le Mouvement à l'origine - peut toujours être une force pour la paix mondiale.

Mon gouvernement appuie les initiatives du Groupe des 77 ratifiées par l'Assemblée générale, qui devaient conduire à l'appel pour un nouvel ordre économique international. Les principaux objectifs du nouvel ordre économique mondial sont très importants pour Belize qui est en proie aux problèmes et aux préoccupations communs aux pays du tiers monde.

Belize s'engage à coopérer pleinement avec ceux qui s'efforcent de convaincre les pays développés que "la prospérité de la communauté internationale dans son ensemble dépend de la prospérité de ses éléments constituants" et que "le bien-être politique, économique et social des générations présentes et futures dépend plus que jamais de la coopération entre tous les membres de la communauté internationale sur la base de l'égalité souveraine".

M. Barrow (Belize)

Les Béliziens sont vivement préoccupés de voir que cette année où nous célébrons le quarantième anniversaire des Nations Unies, et que nous nous félicitons des nombreuses réalisations de l'Organisation, comme du reste de son influence positive sur l'ordre mondial qui s'est instauré, est aussi celle du quarantième anniversaire du déni au peuple namibien de son droit à la liberté et à l'indépendance.

Nous voyons avec angoisse que la communauté internationale ne réussit pas à faire pression sur les dirigeants blancs d'Afrique du Sud pour les amener à relâcher leur emprise sur les populations noires d'Afrique australe.

Toute mesure, aussi minime ou aussi tardive soit-elle, que pourraient prendre les pays à même d'influencer le cours des événements en Afrique australe pour démanteler le régime d'apartheid moralement corrompu et discrédité sur le plan international, serait une manifestation d'appui aux droits de la majorité noire qui lutte pour prendre en main son propre destin.

L'apartheid est un crime contre l'humanité et l'Afrique du Sud de l'apartheid a perdu tout droit d'être considérée comme un membre de la communauté des nations. Toutes les mesures visant à isoler ce régime doivent être intensifiées. L'argument selon lequel des sanctions obligatoires et effectives ne feraient qu'aggraver le sort du malheureux peuple d'Afrique du Sud est un argument fallacieux : c'est au mieux du paterna' et, au pire, un prétexte malhonnête à l'inaction qui permet au régime odieux d'apartheid de se perpétuer.

Nous insistons tout aussi énergiquement sur la nécessité de sauvegarder les droits des habitants des îles Falkland, dans l'Atlantique sud, les droits des peuples du Timor oriental et du Sahara occidental à décider de leur propre destin, le droit du peuple palestinien à retourner dans sa patrie, le droit d'Israël à exister à l'intérieur de frontières sûres, les droits du peuple libanais qui aspire à la paix, le droit du peuple afghan à recouvrer le contrôle de son propre territoire et le droit des Kampuchéens à rétablir leur souveraineté.

Il semble paradoxal que le Proche-Orient et le Moyen-Orient, berceau de nombreuses grandes cultures mondiales, soient aujourd'hui le théâtre de tant de tensions et de troubles. Un tel antagonisme ne doit pas exister entre pays frères; il faut y mettre fin car il prolonge la guerre entre l'Iran et l'Iraq.

Enfin, nous lançons un appel à l'action immédiate pour adoucir le sort de tous ceux qui souffrent de la faim, de la famine, de la désertification et de la maladie.

M. Barrow (Belize)

Il ne fait aucun doute que les sages, qui ont rédigé la Charte des Nations Unies il y a 40 ans à San Francisco, ont envisagé une évolution dans un monde imparfait. Ils avaient pensé aux désaccords et aux conflits et c'est pourquoi la Charte insiste sur le règlement des conflits et la coopération entre les Etats. Beaucoup de choses ont changé pendant ces 40 années, mais les objectifs fondamentaux, eux, sont restés les mêmes.

Notre problème immédiat est de savoir si le monde que nous connaissons survivra encore 40 ans.

Voilà pourquoi nous lançons un appel à tous les Etats Membres pour que ce quarantième anniversaire soit l'occasion de renouveler les engagements pris et pour qu'il marque le début d'un renouveau. Recherchons avec plus de diligence non pas des victoires militaires, mais des solutions diplomatiques, non pas la supériorité nucléaire, mais la sécurité pour la race humaine.

Belize souligne que, c'est dans le cadre des principes et des pratiques du système des Nations Unies et de son approche multilatérale à la paix mondiale que se trouve le meilleur moyen d'éviter l'apocalypse, dernier crépuscule de l'humanité.

La séance est levée à 17 h 10.